

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 04 juillet 2025

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2025

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 5

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Francis BOUTES, Patrick CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Catherine SONZOGNI, Didier VORDY, Jean-Pierre GUIRAUD

Représentés : Christian BIES par Jean ARCAS, Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS, Mariette COMBES par Daniel GALTIER, Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Jean-Louis LAFAURIE par Jean ARCAS

Présents non votants :

Excusés : Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Julian GUIRAUD, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents :

Objet: Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 28 septembre 2021, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, je vous rends compte des décisions prises récemment :

N° 25.03 Signature d'un avenant à la convention sur l'étude de structure pour l'installation de panneaux photovoltaïques suite au changement du nombre de communes participantes.

Le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de cette signature.

Fait à Prades sur Vernazobres
Le Président,

Jean ARCAS.

